

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 50034 Numéro SIREN : 626 920 342 Nom ou dénomination : THOUARS DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2019 sous le numéro de dépôt 4393



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

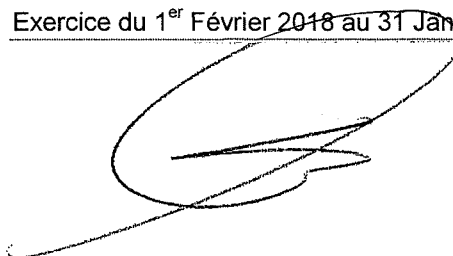
THOUARS DISTRIBUTION

Route de Saumur
79100 - SAINTE VERGE

S.A.S. au capital de 1 600 000 €
R.C.S. NIORT 626 920 342

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019

 certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la Présidente de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 06/05/2009, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Février 2018 au 31 Janvier 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	16 032 811 €
■ Chiffre d'affaires	54 077 326 €
■ Bénéfice net comptable	1 128 013 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 03/05/2019

Rodrigue THIBERGE

Marc SOUCARRE

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr



6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	20 055 787	14 311 553	5 744 233	6 054 045
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	217 770	143 345	74 425	74 425
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	143 345	143 345		
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 871 400	14 168 207	3 703 192	4 051 147
TERRAINS	748 412	593 443	154 969	191 404
CONSTRUCTIONS	11 026 329	8 326 216	2 700 113	3 129 184
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 899 050	5 071 098	827 952	707 383
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	197 606	177 449	20 157	23 174
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 966 616		1 966 616	1 928 472
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 306 711		1 306 711	1 301 832
PRETS	165 686		165 686	172 704
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	474 218		474 218	433 935
ACTIF CIRCULANT	10 385 026	96 448	10 288 577	10 269 778
STOCKS ET EN-COURS	5 541 845	81 218	5 460 626	5 114 502
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	24 526		24 526	20 807
MARCHANDISES	5 517 318	81 218	5 436 100	5 093 695
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 793 581	15 230	1 778 351	1 470 046
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	263 641	15 230	248 411	254 834
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 529 940		1 529 940	1 215 211
CREANCES DIVERSES (3)	1 034 935		1 034 935	391 711
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	791 386		791 386	1 391 507
DISPONIBILITES	1 014 304		1 014 304	1 700 313
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	208 972		208 972	201 697
TOTAL GENERAL	30 440 813	14 408 001	16 032 811	16 323 824
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			6 022	17 911
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 821 079	8 704 393
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	5 462 117	5 304 668
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 302 117	5 144 668
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 128 013	1 157 622
PROVISIONS REGLEMENTEES	134 248	145 402
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>8 821 079</i>	<i>8 704 393</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	149 842	149 842
PROVISIONS POUR RISQUES	110 000	110 000
PROVISIONS POUR CHARGES	39 842	39 842
DETTES (1)	7 061 889	7 469 588
DETTES FINANCIERES (2)	1 230 236	1 796 261
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	966 723	1 245 384
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	263 512	550 877
DETTES D'EXPLOITATION	5 635 617	5 389 413
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 566 830	3 335 704
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 932 882	1 915 511
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	135 904	138 197
DETTES DIVERSES	196 036	283 913
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	192 821	280 182
AUTRES DETTES DIVERSES	3 214	3 730
TOTAL GENERAL	16 032 811	16 323 824
(1) Dont à plus d'un an	863 542	1 143 451
Dont à moins d'un an	6 198 348	6 326 136
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	6 210	6 834



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 399 898	54 233 992
VENTES DE MARCHANDISES	53 380 362	52 899 150
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	696 963	926 652
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>54 077 326</i>	<i>53 825 802</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	52 118	63 393
REPRISES SUR PROVISIONS	16 533	84 825
TRANSFERTS DE CHARGES	238 804	249 810
AUTRES PRODUITS	15 115	10 160
CHARGES D'EXPLOITATION	52 601 897	52 511 480
ACHATS DE MARCHANDISES	42 490 006	41 863 088
VARIATION DES STOCKS	(408 444)	17 571
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	111 739	99 098
VARIATION DES STOCKS	(3 719)	(2 337)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 847 747	4 054 719
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	833 663	812 718
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 937 705	3 839 563
CHARGES SOCIALES	1 000 554	1 053 470
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	687 682	619 844
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	83 394	16 977
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		110 000
AUTRES CHARGES	21 567	26 766
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 798 001	1 722 511
PRODUITS FINANCIERS	14 851	17 118
PARTICIPATIONS	4 297	1 495
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 712	781
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	588	729
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	8 254	14 111
CHARGES FINANCIERES	19 489	16 686
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	19 489	16 686
RESULTAT FINANCIER	(4 637)	431
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 793 363	1 722 942



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	84 126	293 187
SUR OPERATIONS DE GESTION	69 258	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		278 319
REPRISES SUR PROVISIONS	14 868	14 868
CHARGES EXCEPTIONNELLES	44 931	124 106
SUR OPERATIONS DE GESTION	33 070	19 401
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		63 819
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	3 713	3 713
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	8 147	37 172
RESULTAT EXCEPTIONNEL	39 194	169 081
PARTICIPATION DES SALAIRES	330 207	328 741
IMPOTS SUR LES BENEFICES	374 336	405 661
BENEFICE NET COMPTABLE	1 128 013	1 157 622
<i>Total des produits</i>	<i>54 498 876</i>	<i>54 544 298</i>
<i>Total des charges</i>	<i>53 370 862</i>	<i>53 386 676</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 348 k€ et ont été financés par fonds propres.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions de 15.25 euros.

Fonds commercial

*S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
---------------------------	----------------------	-------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	228 129		10 358	217 771
Immobilisations corporelles	18 734 745	347 875	1 211 220	17 871 400
Immobilisations financières - titres	1 321 832	4 879		1 326 711
Immobilisations financières - créances	606 640	47 015	13 750	639 905
	20 891 347	399 769	1 235 328	20 055 787

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	153 704		10 358	143 345
Immobilisations corporelles	14 683 597	695 830	1 211 220	14 168 208
	14 837 301	695 830 (*)	1 221 578	14 311 553
(*) Dont dotation : . linéaire		652 243		
. dégressive		35 439		
. exceptionnelle		8 148		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	145 403	3 714	14 868	134 248
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	149 842			149 842
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	29 587	83 395	16 533	96 448
	324 832	87 108 (*)	31 402 (*)	380 539
(*) Dont : . exploitation		83 395	16 533	
. financier				
. exceptionnel		3 714	14 868	

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	639 905	6 022	633 882
Acomptes versés sur commandes	18 600	18 600	
Créances d'exploitation	1 774 982	1 774 982	
Créances diverses	1 034 935	1 034 935	
Charges constatées d'avance	208 973	208 973	
	3 677 395	3 043 512	633 882

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 277	6 277		
Emprunts bancaires (1)	960 447	279 410	681 036	
Emprunts & dettes financières divers (2)	263 513	81 007	182 506	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 635 617	5 635 617		
Dettes diverses	196 036	196 036		
Produits constatés d'avance				
	7 061 890	6 198 348	863 542	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	67
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	278 017
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	39 265 712
- Drive	2 861 433
- Station-service	11 950 181
	<u>54 077 326</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	26
- Employés	140
	174

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 245 768 € a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 208 858 €.

A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'équilibre	33 070	-
Amortissements dérogatoires	3 714	14 868
Dotation aux amortissements exceptionnels	8 148	-
Dégrèvement TICFE	-	69 258
	44 932	84 126

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	104 605
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	225 603
	330 208

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	457 855
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-83 519
	<u>374 336</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	124 182
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	112 980

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	Néant
---	--------------

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 51%, agents de maîtrise : 42%, employés : 28%) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 460 000 €

Face a cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 182 802 € au 31 janvier 2019.

Entreprises liées

	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Participations	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	15 995	138 331
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles subventions	-	33 070

Filiales & participations à plus de 50 %

	SARL L'ODYSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	45 336	-10 004
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	0	0
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	595 574	283 176
Résultat du dernier exercice clos	38 785	0
Dividendes encaissés	0	0

Comptes consolidés

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

THOUARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur - 79100 STE VERGE
626 920 342 RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 JUILLET 2019
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 128 013,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 128 013,96 euros

A titre de dividendes 1 000 173,50 euros

Soit 9,53 euros par action

Le solde 127 840,46 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 429 957,82 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 114,36 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 000 059,14 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

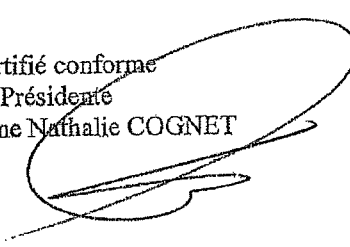
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2016	799 929,00 €	10 495	76,22 €	799 852,78 €
31/01/2017	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €
31/01/2018	1 000 173,50 €	104 950	114,36 €	1 000 059,14 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente
Mme Nathalie COGNET





5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 12 61
Fax : 01 57 67 47 32
sacopal@wanadoo.fr

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 €uros
Siège social : Route de Saumur
79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 janvier 2019

THOUARS DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 Euros

Siège social : Route de Saumur

79100 SAINTE-VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2019

A l'Assemblée Générale de la société THOUARS DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THOUARS DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 20 juin 2019

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Patrick HIANASY

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	20 055 787	14 311 553	5 744 233	6 054 045
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	217 770	143 345	74 425	74 425
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	143 345	143 345		
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 871 400	14 168 207	3 703 192	4 051 147
TERRAINS	748 412	593 443	154 969	191 404
CONSTRUCTIONS	11 026 329	8 326 216	2 700 113	3 129 184
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 899 050	5 071 098	827 952	707 383
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	197 606	177 449	20 157	23 174
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 966 616		1 966 616	1 928 472
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 306 711		1 306 711	1 301 832
PRETS	165 686		165 686	172 704
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	474 218		474 218	433 935
ACTIF CIRCULANT	10 385 026	96 448	10 288 577	10 269 778
STOCKS ET EN-COURS	5 541 845	81 218	5 460 626	5 114 502
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	24 526		24 526	20 807
MARCHANDISES	5 517 318	81 218	5 436 100	5 093 695
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 793 581	15 230	1 778 351	1 470 046
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	263 641	15 230	248 411	254 834
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 529 940		1 529 940	1 215 211
CREANCES DIVERSES (3)	1 034 935		1 034 935	391 711
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	791 386		791 386	1 391 507
DISPONIBILITES	1 014 304		1 014 304	1 700 313
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	208 972		208 972	201 697
TOTAL GENERAL	30 440 813	14 408 001	16 032 811	16 323 824
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			6 022	17 911
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 821 079	8 704 393
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	5 462 117	5 304 668
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	5 302 117	5 144 668
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 128 013	1 157 622
PROVISIONS REGLEMENTEES	134 248	145 402
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>8 821 079</i>	<i>8 704 393</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	149 842	149 842
PROVISIONS POUR RISQUES	110 000	110 000
PROVISIONS POUR CHARGES	39 842	39 842
DETTES (1)	7 061 889	7 469 588
DETTES FINANCIERES (2)	1 230 236	1 796 261
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	966 723	1 245 384
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	263 512	550 877
DETTES D'EXPLOITATION	5 635 617	5 389 413
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 566 830	3 335 704
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 932 882	1 915 511
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	135 904	138 197
DETTES DIVERSES	196 036	283 913
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	192 821	280 182
AUTRES DETTES DIVERSES	3 214	3 730
TOTAL GENERAL	16 032 811	16 323 824
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	863 542 6 198 348	1 143 451 6 326 136
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	6 210	6 834





COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 399 898	54 233 992
VENTES DE MARCHANDISES	53 380 362	52 899 150
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	696 963	926 652
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>54 077 326</i>	<i>53 825 802</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	52 118	63 393
REPRISES SUR PROVISIONS	16 533	84 825
TRANSFERTS DE CHARGES	238 804	249 810
AUTRES PRODUITS	15 115	10 160
CHARGES D'EXPLOITATION	52 601 897	52 511 480
ACHATS DE MARCHANDISES	42 490 006	41 863 088
VARIATION DES STOCKS	(408 444)	17 571
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	111 739	99 098
VARIATION DES STOCKS	(3 719)	(2 337)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 847 747	4 054 719
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	833 663	812 718
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 937 705	3 839 563
CHARGES SOCIALES	1 000 554	1 053 470
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	687 682	619 844
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	83 394	16 977
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		110 000
AUTRES CHARGES	21 567	26 766
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 798 001	1 722 511
PRODUITS FINANCIERS	14 851	17 118
PARTICIPATIONS	4 297	1 495
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 712	781
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	588	729
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	8 254	14 111
CHARGES FINANCIERES	19 489	16 686
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	19 489	16 686
RESULTAT FINANCIER	(4 637)	431
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 793 363	1 722 942





COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	84 126	293 187
SUR OPERATIONS DE GESTION	69 258	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		278 319
REPRISES SUR PROVISIONS	14 868	14 868
CHARGES EXCEPTIONNELLES	44 931	124 106
SUR OPERATIONS DE GESTION	33 070	19 401
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		63 819
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	3 713	3 713
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	8 147	37 172
RESULTAT EXCEPTIONNEL	39 194	169 081
PARTICIPATION DES SALARIES	330 207	328 741
IMPOTS SUR LES BENEFICES	374 336	405 661
BENEFICE NET COMPTABLE	1 128 013	1 157 622
<i>Total des produits</i>	<i>54 498 876</i>	<i>54 544 298</i>
<i>Total des charges</i>	<i>53 370 862</i>	<i>53 386 676</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		



ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 348 k€ et ont été financés par fonds propres.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 ans 2/3 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 ans 2/3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions de 15.25 euros.

Fonds commercial

*S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
---------------------------	----------------------	-------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	228 129		10 358	217 771
Immobilisations corporelles	18 734 745	347 875	1 211 220	17 871 400
Immobilisations financières - titres	1 321 832	4 879		1 326 711
Immobilisations financières - créances	606 640	47 015	13 750	639 905
	20 891 347	399 769	1 235 328	20 055 787

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	153 704		10 358	143 345
Immobilisations corporelles	14 683 597	695 830	1 211 220	14 168 208
	14 837 301	695 830 (*)	1 221 578	14 311 553
(*) Dont dotation : . linéaire		652 243		
. dégressive		35 439		
. exceptionnelle		8 148		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	145 403	3 714	14 868	134 248
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	149 842			149 842
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	29 587	83 395	16 533	96 448
	324 832	87 108 (*)	31 402 (*)	380 539
(*) Dont : . exploitation		83 395	16 533	
. financier				
. exceptionnel		3 714	14 868	

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	639 905	6 022	633 882
Acomptes versés sur commandes	18 600	18 600	
Créances d'exploitation	1 774 982	1 774 982	
Créances diverses	1 034 935	1 034 935	
Charges constatées d'avance	208 973	208 973	
	3 677 395	3 043 512	633 882

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 277	6 277		
Emprunts bancaires (1)	960 447	279 410	681 036	
Emprunts & dettes financières divers (2)	263 513	81 007	182 506	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 635 617	5 635 617		
Dettes diverses	196 036	196 036		
Produits constatés d'avance				
	7 061 890	6 198 348	863 542	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	67
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	278 017
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	39 265 712
- Drive	2 861 433
- Station-service	11 950 181
	54 077 326

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	26
- Employés	140
	174

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 245 768 € a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 208 858 €.

A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'équilibre	33 070	-
Amortissements dérogatoires	3 714	14 868
Dotation aux amortissements exceptionnels	8 148	-
Dégrèvement TICFE	-	69 258
	44 932	84 126

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	104 605
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	225 603
	330 208

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	457 855
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-83 519
	<u>374 336</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	124 182
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	112 980

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements financiers**

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.50 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (cadres : 51%, agents de maîtrise : 42%, employés : 28%) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2017.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 460 000 €

Face a cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 182 802 € au 31 janvier 2019.

Entreprises liées

	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIORT 529 803 181
Participations	10 000	10 000
Immobilisations financières diverses	15 995	138 331
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles subventions	-	33 070

Filiales & participations à plus de 50 %

	SARL L'ODYSSEE 79 100 SAINTE VERGE RCS NIOIRT 514 594 415	SARL CAFETERIA DU THOUET 79 100 SAINTE VERGE RCS NIOIRT 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	45 336	-10 004
Quote-part du capital détenu	100.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	0	0
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	595 574	283 176
Résultat du dernier exercice clos	38 785	0
Dividendes encaissés	0	0

Comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.